



IC industries
CA culturelles &
création
artistique

**Laboratoire d'Excellence ICCA
Industries Culturelles et Création Artistique**

Appel à projets Blanc

Clôture : le vendredi 30 avril 2021 à midi

Clôture de l'appel : le vendredi 30 avril 2021 à midi

Début du projet : septembre 2021

Contacts : labex.icca@univ-paris13.fr

Le Labex ICCA lance un appel à projets pour des projets de recherche portés par des équipes des laboratoires partenaires.

Il s'agit d'un appel à projet non orienté (AAP Blanc). Le projet doit toutefois s'inscrire dans la thématique générale du Labex et recouper au moins un de ses axes thématiques.

Il est attendu des projets qu'ils associent au moins deux laboratoires de recherche du Labex.

1. Critères :

- a. Le projet est porté par des chercheurs appartenant à un des laboratoires partenaires du Labex (EXPERICE, CERLIS, CEPN, LabSIC, IRDA, IRCAV, CIM, EnsadLab, IRMECCEN)
- b. Le projet de recherche doit correspondre aux axes de recherches du Labex (cf ci-dessous)
- c. L'appel est ouvert à tout type de projet de recherche. Il ne peut s'agir d'un financement de séminaire / colloque ou de valorisation (publication, édition) : un appel spécifique est ouvert sur le site du LabEx.
- d. Il n'y a pas de budget maximum, mais il convient de noter que la somme totale allouée pour l'appel est de 30,000 euros. Nous invitons donc les candidats à fournir un budget détaillé. Un modèle type de budget détaillé est fourni.
- e. Le projet doit avoir une durée maximale de 12 mois.
- f. Les projets transdisciplinaires et translaboratoires seront particulièrement appréciés.

2. Le Labex ICCA

Le Labex ICCA est un laboratoire de recherche interdisciplinaire sur les pratiques et les marchés de la culture, de l'art et du numérique. Créé en 2011, le Labex ICCA a pour principaux objectifs la définition de nouveaux modèles économiques et de régulation, l'étude des nouveaux usages et des marchés émergents et celle de la transformation des cadres juridiques, aussi bien dans les activités traditionnelles que dans l'univers numérique.

Le Labex ICCA rassemble des équipes de plusieurs universités appartenant à différentes disciplines (sociologie, économie, droit, communication, sciences de l'éducation).

Le Labex ICCA est aussi un lieu de dialogue avec les organismes professionnels et les acteurs industriels des secteurs de la culture et des arts. Partenaire de référence et laboratoire d'idées, il exerce une fonction de veille, d'expertise et de prospective.

Le Labex ICCA a développé une expertise autour des thématiques de recherche suivantes :

- Edition, Cinéma, Musique et audiovisuel à l'ère du numérique (prospective et analyse des mutations induites dans ces secteurs, stratégies d'acteurs, modèles économiques, créateurs, usages...)
- Convergence des contenus (analyse des pratiques d'exploitation multi-supports et de l'évolution des processus de conception des contenus) et développement de nouvelles formes de production et de circulation de ces contenus sur le Web 2.0
- Régulation des industries créatives et de l'Internet (analyse des dispositifs et besoins de régulation, aspects juridiques et économiques, évaluation...)
- Jeux vidéos et industries de l'éducation (analyse des interactions entre les secteurs du jeu vidéo et de l'éducation ; serious games ; e-learning)
- Apport de l'économie de la culture à la croissance, notamment dans la perspective de l'intégration des industries culturelles dans les industries créatives. Attractivité des territoires (analyse des enjeux territoriaux des industries culturelles et du numérique ; emploi : aménagement ; population, formation à l'échelle des états, des régions, départements, communautés urbaines ou d'agglomération, ou villes)

8 axes de recherche forment le périmètre d'action de ce dernier :

1. Les nouvelles entreprises culturelles à l'heure du numérique
2. Les pays émergents
3. Les enjeux de l'indépendance
4. Innovation et médiation
5. Economie et Sociologie de la notoriété
6. Formats et contenus
7. Industries culturelles et organismes non marchands
8. Politiques publiques et régulation.

Pour toute demande de renseignements complémentaires sur les axes de recherche du Labex :

Labex.icca@univ-paris13.fr

3. Processus de candidature

- Avant la soumission

Lorsqu'un membre du Labex désire travailler sur une thématique particulière, il peut s'adresser au Project Manager du LabEx ICCA qui diffusera à l'ensemble de ses collègues du Labex un appel à intérêt. Cela permet de pouvoir constituer une équipe de recherche au delà de son propre laboratoire et de capter des compétences / disciplines outrepassant les frontières de son propre laboratoire.

Il peut également s'adresser aux représentants des laboratoires partenaires du Labex pour se renseigner sur les équipes susceptibles de rejoindre et/ou de monter conjointement une réponse commune à l'appel à projet.

CIM Communication, information, médias www.univ-paris3.fr/cim	Télévision ; Radio ; Sciences de l'information et de la communication	Bruno Henocque – bruno.henocque@bbox.fr Marie-France Chambat-Houillon marie-france.chambat-houillon@univ-paris3.fr
CEPN Centre d'économie de Paris Nord http://www.univ-paris13.fr/CEPN/	Économie de la culture ;	François Moreau Francois.moreau@univ-paris13.fr
CERLIS Centre de Recherche sur les Liens Sociaux http://recherche.parisdescartes.fr/CERLIS	Sociologie ; Musée	François Mairesse francois.mairesse@univ-paris3.fr Olivier Thévenin olivier.thevenin@univ-paris3.fr
ENSADLAB Laboratoire de recherche de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts Décoratifs http://www.ensad.fr/recherche/ensadlab	Art, design, esthétique	Emmanuel Mahé emmanuel.mahe@ensad.fr
EXPERICE Centre de Recherche Interuniversitaire Expérience, Ressources culturelles, Éducatives	Sciences de l'éducation ; Industrie du jeu et du jeu vidéo	Gilles Brougère brougere@noos.fr Vinciane Zabban vinciane.zabban@gmail.com
IRCAV Institut de Recherche sur le Cinéma et l'AudioVisuel http://www.univ-paris3.fr/ea-185-institut-de-recherche-sur-le-cinema-et-l-audiovisuel-ircav--3445.kjsp	Cinéma ; Économie du cinéma et de l'audiovisuel, art et création des images	Laurent Creton laurent.creton@wanadoo.fr Fabrice Rochelandet fabrice.rochelandet@univ-paris3.fr
IRDA Institut de Recherche en Droit des Affaires http://www.univ-paris13.fr/irda/	Droit de la propriété intellectuelle ; droit de la régulation ;	Céline Bloud Rey celine.bloudrey@bbox.fr Catherine Arnaud c.arnaud4@yahoo.fr
IRMECCEN Institut de recherche Médias, Cultures, Communication et Numérique https://irmeccen.org/	sciences de l'information et de la communication, sociologie	Franck Rebillard franck.rebillard@univ-paris3.fr
LabSIC Laboratoire des sciences de l'Information et de la communication http://labsic.univ-paris13.fr/	Sciences de l'information et de la communication ; l'édition.	Bertrand Legendre – legendre.bertrand@wanadoo.fr Philippe Bouquillion – Philippe.bouquillion@univ-paris13.fr

La soumission

Le porteur de projet doit :

- Compléter le formulaire de soumission de l'AAP (disponible sur la page internet du Labex.)
- Joindre les documents et informations demandés (budget prévisionnel, présentation détaillée du projet, selon les critères du formulaire de soumission).
- Renvoyer, comme indiqué sur le document, le document numérisé à l'adresse mail du Labex : labex.icca@univ-paris13.fr en précisant « AAP Blanc » dans l'objet du mail.

L'expertise / l'étude de la proposition de projet

- Pour les propositions de projets <5000 euros : le projet est étudié en Conseil Scientifique, lequel valide, demande des modifications ou refuse le projet en justifiant son choix.
- Pour les propositions de projets >5000 euros : le projet est expertisé par au moins un expert extérieur qui rend un avis en remplissant **une fiche d'évaluation** fournie par le Labex ICCA. S'appuyant sur cet avis, le CS valide / refuse / demande des modifications à la proposition de projet.

La décision est prise en fonction de plusieurs critères :

- **Qualité scientifique du projet, positionnement vis-à-vis de l'état de l'art** : *qualité scientifique en termes d'avancée des connaissances ; originalité et caractère novateur ; prise de risque, couverture de besoins émergents ou levée de verrous particuliers ; Gain potentiel d'attractivité, de visibilité des partenaires ; Clarté de l'exposé de la problématique et de la conduite des travaux ; faisabilité, adéquation des moyens humains et financiers demandés avec les objectifs affichés.*
- **Appréciation sur les porteurs du projet et l'équipe mobilisée** : *compétences scientifiques, potentiel ; pertinence, synergie, complémentarité du partenariat envisagé ; Capacité à réaliser le projet, qualité des infrastructures, etc.*
- **Appréciation sur la valeur ajoutée du projet pour Le Labex ICCA** : *valeur ajoutée vis-à-vis de la concurrence nationale et internationale ; contribution à la structuration d'une communauté scientifique, effet structurant et/ou décloisonnant ; renforcement significatif d'un domaine disciplinaire stratégique ou émergent ou collaborations interdisciplinaires ; projet exploratoire, préfigurateur d'un projet plus ambitieux susceptible d'être proposé lors d'un appel de l'Agence nationale de la recherche ou du Programme-cadre de recherche et de développement*

Le CS privilégie toujours les projets interlaboratoires aux projets monolaboratoires et reste attentif aux respects des enveloppes affectées aux AAP.

➔ **Une fois la décision prise**, l'information est transmise par le Project Manager (par e-mail) au porteur du projet

Le suivi de projet :

A) Pendant toute la durée du projet :

- Le porteur et les participants au projet s'engagent à **citer le Labex en signature des publications découlant du projet (Labex ICCA)**
- Diffuser le logo du Labex ICCA sur les documents annexes (plaquette / site internet, etc.)
- A la mi parcours : un mail sera adressé au porteur pour faire un point informel sur le projet et l'utilisation du budget.
- Le La Project Manager du Labex devra être informé.e de l'avancée de l'organisation du projet, un compte-rendu des réunions de préparations devra lui être transmis.

B) A l'issue du projet :

Le porteur de projet, avec l'aide du Project Manager s'engage à rendre compte des travaux à l'issue du temps imparti par le calendrier prévu par le projet :

- bilan scientifique :
 - Chaque porteur de projet du Labex peut être amené à établir un bilan scientifique présenté lors **d'un séminaire de restitution** organisé en accord avec les porteurs de projets
 - Dans le cadre des projets rendus faisant suite à un AAP : il est demandé en output, le rendu, à l'issue du projet, **d'un article de 15-25 pages** destiné à être publié par le Labex.

Ce bilan scientifique ne concerne pas l'aide à publication de revues.

- Bilan comptable : Rendu d'un rapport budgétaire / de valorisation : chaque porteur de projet devra rendre, lorsque le projet est clos, un court document de restitution, renseignant les points suivant : utilisation des fonds alloués (avec l'aide du PM et du service comptable) valorisation/publications réalisées et envisagées, partenariats potentiels.
En fonction du calendrier prévisionnel fourni, il sera demandé aux porteurs de projet de rendre ce bilan comptable dans les 3 mois qui suivent la fin du projet.

L'argent non utilisé sera reversé sur le compte du Labex ICCA et le projet sera alors considéré comme clos.

FORMULAIRE – PROJET BLANC

Labex ICCA

Réponse à l'appel à projets Blanc – Printemps 2021

A renvoyer à labex.icca@univ-paris13.fr

Avant le vendredi 30 avril 2021 à midi.

INTITULE DU PROJET : _____

RESPONSABLE SCIENTIFIQUE DU PROJET

Responsable scientifique n°1

NOM, Prénom	
<i>Statut</i>	
<i>Intitulé de l'équipe ou du laboratoire de rattachement</i>	
<i>Adresse</i>	
<i>Téléphone</i>	
<i>Mel</i>	
<i>Discipline</i>	

Responsable scientifique n°2, le cas échéant

NOM, Prénom	
<i>Statut</i>	
<i>Intitulé de l'équipe ou du laboratoire de rattachement</i>	
<i>Adresse</i>	
<i>Téléphone</i>	
<i>Mel</i>	
<i>Discipline</i>	

AUTRES MEMBRES PARTICIPANT AU PROJET

(Nom, prénom, statut, équipe ou laboratoire de rattachement, discipline)

AXE DE RECHERCHES DU LABEX ICCA

- Les nouvelles entreprises culturelles à l'heure du **numérique**
- Le développement des industries culturelles dans les **pays émergents**
- Les enjeux de l'**indépendance**
- L'**innovation et la médiation**
- L'**économie et sociologie de la notoriété**
- Les **Formats et contenus**
- Les **Industries culturelles et organismes non marchands (musées)**
- Les **Politiques publiques et régulation**

DUREE DU PROJET EN MOIS

La durée maximale d'un projet est de 12 mois, mais il pourra être reconduit pour 12 mois

DESCRIPTION COURTE DU PROJET (15 lignes)

MOTS-CLES (5 maximum)

PRESENTATION DETAILLEE DU PROJET (25 000 signes maximum)

- 1/ Les objectifs généraux du projet
- 2/ La problématique
- 3/ L'originalité et l'importance de la problématique et de la recherche envisagée dans le champ scientifique (état de la question appuyé sur des références bibliographie commentées)
- 4/ La qualité scientifique de l'équipe (activités scientifiques et principales références bibliographiques des chercheurs impliqués etc.)
- 5/ La méthodologie (présentation détaillée des modalités concrètes d'enquête, de recueils des données, de traitement et d'interprétation des résultats)
- 6/ Le calendrier de la recherche (phasage précis et détaillé)
- 7/ Les actions de diffusion et de valorisation des résultats envisagées (colloque, publications etc.)
- 8/ Souligner l'intérêt pour le Labex ICCA de financer un tel projet.

MOYENS DEMANDES

Pour toute demande d'aide au montage d'un budget prévisionnel, n'hésitez pas à contacter labex.icca@univ-paris13.fr

Aucune dépense de valorisation (organisation de séminaire, colloque, publication, etc.) ne peut être prise en charge dans le cadre de cet appel . Ces dépenses peuvent être prises en charge à l'issue du projet de recherche afin de pouvoir valoriser ces travaux ou directement via l'Appel à projets « Colloques ».

<i>Petit équipement, matériel éventuels (préciser la nature commande d'ouvrages) Ce matériel sera mis à disposition par le Labex pendant la durée du projet de recherche. Cf. ci-dessous</i>	
Missions (prévisionnelles) <i>précisez, pour chaque mission (de manière prévisionnelle)</i> <ul style="list-style-type: none">- <i>La nature de la mission (participation à un colloque, terrain, rencontres, etc.)</i>- <i>la destination envisagée (ville, pays)</i>- <i>le nombre de personnes impliquées (approximation)</i>- <i>la durée du séjour envisagé. (et les couts estimés)</i>- <i>le cout prévisionnel des frais de transport (vers le lieu de mission)</i> <i>Le montant total estimé (il s'agit d'un estimation)</i>	
<i>Autre (préciser) : communication ? Vacation ?</i>	

MATÉRIEL DEMANDÉ :

Aucun matériel ne pourra être acheté pour le projet, mais il pourra être éventuellement mis à disposition pour l'évènement par le Labex.

<i>Matériel 1.</i>	<i>Précisez ici l'usage souhaité</i>
<i>Matériel 2.</i>	

AUTRES SOUTIENS FINANCIERS DONT BENEFICIE LE PROJET (A DÉTAILLER) :

DEROULEMENT ET SUIVI DU PROJET :

Pendant la durée du projet :

Le porteur et les participants au projet s'engagent à citer le Labex en signature des publications découlant du projet (Labex ICCA) et placer le logo du Labex sur les sites internet et plaquettes associées au projet.

Question visibilité :

Diffuser le logo du Labex ICCA sur les documents annexes (plaquette / site internet, etc.)

À la mi parcours :

Un mail sera adressé au porteur pour faire un point informel sur le projet et l'utilisation du budget.

A l'issue du projet :

Le porteur de projet, avec l'aide du Project Manager s'engage à rendre compte des travaux à l'issue du temps imparti par le calendrier prévu par le projet :

- a) **Rendu d'un bilan scientifique** (*ne concerne pas l'aide à publication de revues*). Chaque porteur de projet du Labex peut être amené à établir un bilan scientifique qui sera présenté lors **d'un séminaire de restitution** organisé en accord avec les porteurs de projets
- b) Il pourra également être demandé le rendu, à l'issue du projet, **d'un article de 15-25 pages** destiné à être publié par le Labex .

Bilan comptable : Rendu d'un rapport budgétaire / de valorisation : Chaque porteur de projet devra rendre, lorsque le projet est clos, un court document de restitution, renseignant les points suivant : utilisation des fonds alloués (avec l'aide du PM et du service comptable), valorisation/publications réalisées et envisagées, partenariats potentiels.

En fonction du calendrier prévisionnel fourni, il sera demandé aux porteurs de projet de rendre ce bilan comptable dans les 3 mois qui suivent la fin du projet.

L'argent non utilisé sera reversé sur le compte commun du Labex ICCA et le projet sera alors considéré comme clos.

J'ai pris connaissance des conditions de suivi de projet.

Fait à

Le :

Signature du responsable du projet

A renvoyer à : labex.icca@univ-paris13.fr avant le 30 avril 2021